

09 septembre 2009

Communiqué de la Fédération CGT des services publics

Privatisation de La Poste : service public en danger. Les collectivités territoriales disent non.

La Poste occupe une place essentielle pour les citoyens, les entreprises, les collectivités territoriales.

Le gouvernement a adopté le 29 juillet le projet de loi sur la transformation de La Poste en Société Anonyme et l'ouverture de son capital.

Ne nous y trompons pas, si les attaques au statut de La Poste ne sont pas nouvelles, il s'agit aujourd'hui d'un pas de géant vers la privatisation comme celles de France Telecom et d'EDF/GDF, malgré les promesses faites en leur temps par le gouvernement.

En pleine crise économique, à l'heure où la précarité et la pauvreté progressent, le gouvernement veut mettre un terme à l'activité d'un des plus anciens services publics de proximité de notre pays, acteur incontournable d'une véritable politique d'aménagement du territoire et de maintien de la cohésion sociale.

Dans les zones rurales, des bureaux de Poste ont été fermés cet été, avec

un service assuré par des commerçants sans garantie de confidentialité. Dans les zones urbaines on opère des regroupements de bureaux avec une « mutualisation » des moyens y compris en personnel et au final moins de personnel dans chaque bureau.

Les conséquences sont évidentes et déjà visibles : suppression à terme des 2/3 des bureaux de Poste, dégradation de la qualité du service rendu aux usagers, réduction des horaires d'ouverture, augmentation des tarifs, etc.

L'incitation au développement d'agences communales postales, outre le fait qu'elle constituerait un nouveau transfert de compétences et de charges vers les collectivités territoriales déjà largement asphyxiées, ne répondra en rien au besoin d'un service public de qualité et d'égal accès pour tous, sur tout le territoire.

La mobilisation nécessaire des postiers notamment au travers de la journée unitaire du **22 septembre** prochain

FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS

case 547 – 263 rue de Paris – 93515 MONTREUIL cedex

Tél : 01 48 18 83 74 – Fax : 01 48 51 98 20 – site : www.spterritoriaux.cgt.fr – e mail : fdsp@cgt.fr

doit s'accompagner de celle de toute la population.

La consultation nationale du samedi 3 octobre 2009, à l'initiative du Comité National de lutte contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal, dans lequel la CGT est partie prenante, sera l'occasion d'une nouvelle expres-

sion citoyenne massive pour s'opposer au changement de statut de La Poste.

Cette consultation constitue une étape pour exiger auprès du Président de la République l'organisation d'un référendum. Car il est impensable qu'une loi décide de transformer radicalement le service public postal sans consulter ses véritables propriétaires, les citoyens.

La Fédération CGT des Services Publics, aux côtés des postiers et de leurs organisations syndicales, appelle l'ensemble de ses organisations, de ses syndiqué(e)s, et l'ensemble des agents titulaires et non titulaires de la Fonction Publique Territoriale à refuser cette étape supplémentaire de recul face à la logique du « tout marchand »

- en se rapprochant des unions départementales Cgt, des comités locaux de lutte contre la privatisation de La Poste pour contribuer ainsi à l'organisation de la consultation ;
- en interpellant leurs élu(e)s et en particulier les maires pour qu'ils ou elles organisent et concourent par tous les moyens à la réussite de la votation citoyenne ;
- en allant voter et en appelant massivement à voter le 3 octobre prochain.